

CONTRÔLE SUR PIECES DE LA RESIDENCE BEAU CHENE

Décembre 2024

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_02	1 - Gouvernance	Prescription_02	Elaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF.	12 mois	Projet d'établissement
Ecart_03	1 - Gouvernance	Prescription_03	Formaliser la mise en place du conseil de la vie sociale par la prise d'une décision réglementaire (article D311-4 du CASF).	3 mois	Décision instituant le CVS
Ecart_05	1 - Gouvernance	Prescription_05	Rechercher un médecin coordonnateur afin de respecter la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Publication d'une offre de recrutement d'un médecin coordonnateur
Remarque_01	1 - Gouvernance	Recommandation_01	Elaborer une fiche de poste ou une lettre de mission pour le directeur de l'établissement en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « Mission du responsable d'établissement et rôle de		

			l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance – ANESM décembre 2008 ».		
Remarque_02 Remarque_03	1 - Gouvernance	Recommandation_02	Elaborer un calendrier des astreintes opérationnel afin de s'assurer de la continuité de la fonction de direction et de prévenir le risque d'usure professionnelle.		
Remarque_04	1 - Gouvernance	Recommandation_03	Améliorer l'encadrement au sein de l'établissement en mettant en place une équipe de direction.		
Remarque_05	1 - Gouvernance	Recommandation_04	Garantir la traçabilité des sujets abordés en CVS en proposant des comptes-rendus explicites pour des personnes n'ayant pas assisté à la réunion		
Remarque_06	1 - Gouvernance	Recommandation_05	Elaborer une fiche de poste nominative pour l'IDEC afin de fixer clairement les missions de celle-ci.		
Remarque_07	2 - Ressources Humaines	Recommandation_06	Mettre en place un compagnonnage pour les nouveaux arrivants.		
Remarque_08	2 - Ressources Humaines	Recommandation_07	Explicitier dans la légende des plannings l'ensemble des codes horaires utilisés.		
Remarque_09	2 - Ressources Humaines	Recommandation_08	Proposer à l'ensemble du personnel impliqué dans le circuit du médicament des formations spécifiques.		
Remarque_10	3 - Gestion des risques	Recommandation_09	Intégrer pleinement le dispositif de recueil, de traitement et d'analyse des réclamations des résidents et des familles à la politique de gestion de la qualité et des risques de l'établissement, en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS.		
Remarque_11	3 - Gestion des risques	Recommandation_10	Mettre en place au sein de l'établissement une formation spécifique portant sur la thématique de la maltraitance et		

		associant professionnels de l'établissement, bénévoles et intervenants libéraux en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et la lutte contre la maltraitance - Décembre 2008 ».		
--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

220013973_SARL RESIDENCE BEAU CHENE